



Le 20 mai 2016

**PAR COURRIEL ET POSTE**

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité relatives à la protection des infrastructures critiques (normes « CIP ») d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)  
Dossier Régie : R-3947-2015 / Notre dossier : R051448 JOT**

---

Chère consoeur,

Le Coordonnateur donne suite aux engagements demandés par la Régie lors de la séance de travail du 5 mai dernier en déposant ses réponses à la pièce HQCMÉ-6, Document 1 et les normes de fiabilité révisées aux pièces HQCMÉ-2, Document 1 (français) et HQCMÉ-2, Document 2 (anglais) conformément à ces engagements.

Les originaux vous parviendront sous peu.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier